

Aux médecins du travail et  
professionnels de santé  
en charge d'AES

Nantes  
Le 4 juillet 2011

Mesdames, Messieurs, chers confrères,

Afin de répondre efficacement à certaines questions de professionnels de santé ou associatifs, une commission AES s'est constituée sous l'impulsion du COREVIH Pays de Loire, avec comme finalité, l'amélioration et l'harmonisation sur le plan régional de la prise en charge des Accidents d'Exposition Sexuels et Sanguins.

Très vite il nous est apparu indispensable de rationaliser la réflexion en distinguant les AES professionnels des AES non-professionnels.

Vous trouverez dans ce dossier une aide à **la prise en charge de victimes d'AES professionnels** composée de six documents qui devront vous servir de trame pour constituer la meilleure prise en charge possible de l'accidenté.

Nous avons voulu ces documents les plus universels possibles, que la victime professionnelle appartienne au personnel soignant ou non, qu'elle exerce seule ou dans une structure.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous aider si nécessaire à compléter ces documents avec vos ressources locales (Médecin référent VIH, lieux de disponibilité des Kits d'antirétroviraux, accord avec laboratoires de biologie médicale etc.).

Bien que ces documents soient issus d'une réflexion pluri professionnelle et collégiale en accord avec les textes législatifs et les recommandations actuelles, ils restent évolutifs et modifiables. Vos remarques seront donc les bienvenues.

En tant qu'animateur de cette sous-commission « AES professionnels », je voulais tout particulièrement remercier les participants à nos réunions : médecins du travail, hygiénistes, urgentistes, infectiologues et professionnels d'associations, qui ont bien voulu se déplacer parfois de loin pour élaborer ces documents qui je l'espère rempliront au mieux la nécessité d'une prise en charge rapide et efficace du professionnel accidenté face au risque infectieux.

Très cordialement,

Dr Christophe MICHAU  
[c.michau@ch-saintnazaire.fr](mailto:c.michau@ch-saintnazaire.fr)

#### Ont participé à l'élaboration de ces documents :

Irène ABOUDARAM coordinatrice de la missions auprès de personnes se prostituant - Dr Éric BILLAUD CHU NANTES médecin référent VIH – Mlle Audrey BLATIER COREVIH Pays de la Loire Coordinatrice - Dr Martine BOURUT-LACOUTURE CHU NANTES Médecin du travail - Dr Gaëlle BRÉLIVET GIST SAINT NAZAIRE LA BAULE - Dr Fanny CHOLLET CH CHOLET Médecin du travail - Dr Anne-Sophie COUTIN CHU NANTES Unité de gynécologie-obstétrique médico-psycho-sociale - Dr Martin DARY CHU de NANTES SAU URGENTISTES - Mme Françoise DELAUNAY CH CHOLET Sage-femme - Dr Françoise DUCROT Service de Santé au Travail de la Région Nantaise (SSTRN) NANTES - Dr Marie-Anne DUGUE CH ST NAZAIRE médecin du travail - Professeur Elisabeth BOUVET Groupe d'étude sur le risque d'exposition des soignants (GERES) Hôpital BICHAT PARIS - Dr Bertrand GROLEAU Hôpital Intercommunal du Pays de Retz médecin du travail - M. Fabrice GUYARD précédemment Association Sida Info Service (SIS) – Marie HORNSPERGER chargée de mission prévention Association AIDES - Dr Christian JOCHUM Médecine du travail MTP2 - Dr Sylvie LAINE COLIN Service de Santé au Travail de la Région Nantaise (SSTRN) Nantes - Dr Steven LAURENT CHU de NANTES - Dr Dominique LECOMPTE GIST SAINT NAZAIRE LA BAULE - Mme Myriam LEGROS CH ST NAZAIRE IDE - Mme Claire LEVEZAC Clinique Sourdille IDE du travail Hygiéniste – Dr Virginie LOUBERSAC médecin en hygiène Nouvelles Cliniques Nantaises (NCN) Polyclinique de l'Atlantique (PCA) Clinique Brétéché Clinique Catherine de Sienne - Dr Christophe MICHAU CH ST NAZAIRE Médecin référent VIH - Dr Virginie NAEL CHU de NANTES médecin du travail - Dr Philippe PERRE CH LA ROCHE SUR YON médecin référent VIH - Dr Florence ROBIN Médecin du travail GCSMS.Pornic - Dr Catherine WILLER CH Haut Anjou Château GONTIER.